



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

34 COM

Distribution limitée

WHC-10/34.COM/7.1

Paris, 18 juin 2010

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL,
CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-quatrième session

Brasilia, Brésil
25 juillet – 3 août 2010

Point 7.1 de l'ordre du jour provisoire : Paysage urbain historique

Inclusion du *Paysage urbain historique* dans les sections appropriées du texte des *Orientations*

RÉSUMÉ

Ce document présente le compte rendu de la réunion d'experts sur l'inclusion du *Paysage urbain historique* dans les sections appropriées du texte des *Orientations*, qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 7 au 11 décembre 2009, suivant la décision **33 COM 7.1** adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 33e session (Séville, 2009) ainsi que certains éléments concernant l'impact de l'architecture contemporaine sur la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial.

La lecture du présent document doit se conjuguer avec celle du document WHC-10/34.COM/13 sur la révision des Orientations.

Projet de décision : 34 COM 7.1, voir Point V

I. Antécédents

1. À sa 33e session (Séville, 2009), le Comité du patrimoine mondial a demandé que soit organisée une réunion d'experts sur l'inclusion du *Paysage urbain historique* dans les sections appropriées du texte des *Orientations* (décision **33 COM 7.1**), afin de mieux doter le Comité des instruments utiles pour relever pleinement quelques-uns des défis auxquels sont confrontées les villes historiques inscrites sur la Liste du patrimoine mondial et de mettre en cohérence le travail accompli dans le cadre de la préparation de la recommandation de l'UNESCO en matière de patrimoine urbain (voir document *WHC-10/34.COM/INF.7.1*).
2. La réunion d'experts sur l'inclusion du Paysage urbain historique dans les sections appropriées du texte des *Orientations*, qui s'est tenue du 7 au 11 décembre 2009 à Rio de Janeiro, Brésil, a été accueillie par le Gouvernement du Brésil et l'IPHAN et organisée en coopération avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.
3. Grâce à la généreuse hospitalité du Gouvernement du Brésil et de l'IPHAN, une réunion d'experts composée de membres représentant les partenaires institutionnels de l'UNESCO, les Organisations consultatives auprès du Comité du patrimoine mondial, ainsi que plusieurs participants à titre individuel possédant à la fois la connaissance et l'expérience des textes des *Orientations*, s'est tenue à Rio de Janeiro, au Palacio Capanema, au siège du Centre régional de formation en gestion du patrimoine, centre de catégorie 2 travaillant sous les auspices de l'UNESCO (l'ordre du jour et la liste des participants à la réunion figurent à l'Annexe I).
4. Les principaux résultats de la réunion d'experts ont abouti à la proposition d'un texte qui prévoit l'inclusion possible de l'approche Paysage urbain historique dans les sections appropriées du texte des *Orientations* (inclus dans le document *WHC-10/34.COM/13*) et à une série de recommandations générales afférentes aux processus de révision future du texte des *Orientations* ne portant pas exclusivement sur le paysage urbain historique (voir point III ci-dessous).

II. Cadre de référence

5. La discussion et l'élaboration du texte proposé s'inscrivent dans le cadre de la révision proposée des paragraphes appropriés du texte principal des *Orientations*, notamment ceux qui concernent la protection et la gestion (chapitre II.F) et l'Annexe III, en particulier les chapitres portant sur les orientations à propos de l'inscription des *villes et centres-villes historiques* sur la Liste du patrimoine mondial.
6. Les experts ont pris conscience de la nécessité de mettre à jour ces deux sections à la lumière des discussions sur le paysage urbain historique tenues lors des sessions du Comité du patrimoine mondial pour débattre de l'impact du développement contemporain dans les villes du Patrimoine mondial ou dans leurs abords.

7. Pour ce qui est de la protection et de la gestion des biens urbains, force a été de constater qu'il convenait de prendre en considération les aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels de durabilité dans la gestion de l'évolution et des mutations, de manière à assurer la continuité de la valeur universelle exceptionnelle du bien et sa sauvegarde pour les générations futures.
8. En outre, les experts ont souligné l'importance, particulièrement pour les biens situés sur des territoires urbains ou dont les composants incluent des ensembles urbains, d'avoir une approche intégrée de la planification et de la gestion.
9. C'est ainsi que chacun s'est accordé à reconnaître l'utilité de l'approche du paysage urbain historique dans la gestion urbaine pour garantir que l'évolution du paysage conserve tous les aspects de la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris son authenticité et son intégrité.
10. Enfin, il a été reconnu que l'approche Paysage urbain historique entraîne la mise en œuvre nécessaire de politiques et de stratégies en faveur d'un développement durable, sensibles au besoin de conservation du patrimoine, en étroite concertation avec les communautés et groupes de population concernés.
11. Pour ce qui est des chapitres actuels de l'Annexe III et au regard de la nécessité de resserrer les liens avec les paysages culturels, s'accordant ainsi aux recommandations de plusieurs autres ateliers et tables rondes d'experts¹, les experts ont reconnu le besoin d'enrichir la définition de paysage culturel, pour y inclure aussi la notion de territoires urbains en tant que formes intensives de manifestations interactives entre l'homme et son environnement naturel.
12. Les experts ont recommandé en particulier le remplacement des termes actuels '*villes et centres-villes historiques*', quelque peu limitatifs, par '*zones et ensembles urbains*' de portée plus générale, qui correspondent mieux à la terminologie employée par les autres agences des Nations Unies traitant des problématiques urbaines, comme l'ONU-Habitat.
13. De plus, en vue de relier l'inscription des zones et établissements urbains sur la Liste du patrimoine mondial avec leur gestion effective, les experts ont pris conscience de l'importance pour les États parties, tout en proposant l'inscription des biens, de tenir non seulement compte des aspects physiques du bâti et des espaces, mais aussi des couches multiples liées aux valeurs, relations, rituels, pratiques de construction, systèmes de savoir-faire local et autres formes de patrimoine immatériel.

III. Recommandations générales

14. Outre la rédaction d'un ensemble de paragraphes dont l'insertion est proposée dans le texte actuel des *Orientations*, les participants ont formulé quelques recommandations générales à prendre en compte dans le cadre des processus de révision future, en particulier :

¹ Comme l'Atelier international d'experts sur l'intégrité et l'authenticité des paysages culturels du patrimoine mondial, qui s'est tenu à Aranjuez (Espagne) en décembre 2007, et les deux Tables rondes de Montréal organisées en 2006 et 2008

- i) s'agissant du texte principal, inclure l'adaptation aux stratégies relatives au changement climatique avec les stratégies de gestion des risques liés aux catastrophes dans le cadre des plans de gestion ou autres modes de gestion de biens du patrimoine mondial (sur ce point, voir aussi *document WHC-10/34.COM/7.3*);
 - ii) s'agissant de l'Annexe III, envisager une future révision des chapitres restants de l'Annexe même, afin que les États parties à la *Convention du patrimoine mondial* et le Comité du patrimoine mondial disposent d'orientations plus récentes concernant l'inscription de types de biens spécifiques sur la Liste du patrimoine mondial.
15. Les participants ont aussi suggéré que le Centre du patrimoine mondial élabore, en coopération avec les Organisations consultatives, un manuel sur l'application de l'approche Paysage urbain historique.

IV. Orientations sur l'évaluation de l'impact d'insertions architecturales contemporaines

16. L'identification de méthodes et de procédures en vue de l'établissement d'orientations permettant d'évaluer l'impact d'insertions architecturales contemporaines sur la valeur universelle exceptionnelle, conformément au paragraphe 9 de la décision **33 COM 7.1** (Séville, 2009), la problématique de l'impact d'insertions architecturales contemporaines et, de façon plus générale, du développement contemporain sur les villes historiques est le point essentiel abordé dans la nouvelle recommandation de l'UNESCO sur le paysage urbain historique mentionnée ci-dessus. Pour mémoire, le point de départ de cette réflexion est la conférence internationale *Le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine*, organisée par le Centre du Patrimoine mondiale et la Ville de Vienne, qui s'est tenue à Vienne du 12 au 14 mai 2005.
17. Parallèlement, le Centre du patrimoine mondial, dans le cadre de la Convention France-UNESCO, s'est joint à la préparation d'un manuel d'études de cas de bonne pratique en gestion de la conservation urbaine qui s'applique aux valeurs héritées dans les villes du patrimoine mondial, en étroite coopération le Getty Conservation Institute (GCI) et lancé par l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), et coordonnée par la Ville de Lyon (France), membre de l'OVPM. Ce manuel aborde la gestion de la conservation urbaine sans se focaliser spécifiquement sur la notion de paysage urbain historique.
18. Il a été demandé aux villes membres de l'OVPM de présenter à titre de contribution un ou plusieurs exemples concrets de projets portant sur le développement urbain et axé sur la préservation et le patrimoine, en vue de tirer profit de l'échange d'expériences et des leçons apprises, et de faciliter la coopération directe de ville à ville et les partenariats dans le domaine de la gestion urbaine. L'intégrité visuelle et l'impact d'insertions contemporaines est bien entendu une des problématiques abordées dans cette étude en cours. Un rapport d'avancement sur ce projet en cours a été présenté au 10e Congrès de l'OVPM, qui s'est tenu du 8 au 11 septembre 2009 à Quito, Équateur, sur le thème "Revitalisation des centres historiques : comment mobiliser tous les acteurs sociaux".

V. Projet de décision

Projet de décision: 34 COM 7.1

Le Comité du patrimoine mondial

1. *Ayant examiné le document WHC-10/34.COM/7.1,*
2. *Rappelant sa décision **33 COM 7.1**, adoptée à sa 33e session (Séville, 2009),*
3. *Remercie le Gouvernement du Brésil et l'IPHAN d'avoir généreusement accueilli la réunion d'experts qui a eu lieu du 7 au 11 décembre 2009 et les experts ayant contribué à la réunion ;*
4. *Prend note avec satisfaction des résultats de la réunion d'experts et des recommandations visant à inclure la notion de paysage urbain historique dans les Orientations ;*
5. *Demande au Centre du patrimoine mondial d'élaborer, en coopération avec les Organisations consultatives, un manuel sur les applications et des études de cas reflétant les meilleures pratiques de l'approche de paysage urbain historique ;*
6. *Demande en outre au Centre du patrimoine mondial d'informer le Comité du patrimoine mondial de l'avancement de l'élaboration de ce manuel de meilleures pratiques à sa 35e session en 2011.*

ORDRE DU JOUR

Réunion d'experts sur l'Intégration du concept de paysage urbain historique
dans les *Orientations*

Lundi – 07 décembre

- 9h30** **Discours d'ouverture**
- *Luiz Fernando de Almeida* – Président de l'Iphan
 - *Andrea Zarattini*, Analyste environnemental - ICMBio
- 9h45** **Programme général de la réunion d'experts**
- *Ron van Oers* – Coordonnateur de l'équipe des villes CPM UNESCO
 - *Lodovico Folin Calabi* – Unité des projets spéciaux CPM UNESCO
- 10h00** **Présentation des résultats de la réunion d'experts à Zanzibar**
- *Andrew Hall* - Paysages culturels, Northern Cape
- 12h45** **Clôture de la session I**
- 13h00** **Déjeuner**
- 14h30** **Discussion plénière sur l'Annexe 3 des *Orientations***
- 17h45** **Clôture de la session II**
- 18h00** **Cocktail**
- 19h00** **Retour à l'hôtel**

Mardi – 08 décembre

- 9h30** **Ouverture de la session III**
- 9h45** **Proposition pour le texte à inclure à l'Annexe 3**
- 12h45** **Clôture de la session III**
- 13h00** **Déjeuner**
- 14h30** **Discussion plénière sur l'adaptation du corps de texte principal des *Orientations***
- 17h45** **Clôture de la session IV**
- 18h00** **Retour à l'hôtel**
- 20h00** **Dîner spécial et promenade en bateau dans la baie de Guanabara**

Mercredi – 09 décembre

- 8h30** Visite du Sítio Burle Marx
- 12h00** Déjeuner
- 14h00** Visite du Jardin botanique
- 15h30** Visite au Corcovado
- 18h00** Retour à l'hôtel / Dîner

Jeudi – 10 décembre

- 9h30** Proposition de texte du corps principal -
Finalisation du texte adapté complet
- 12h45** Clôture de la session V
- 13h00** Déjeuner
- 14h30** **Paysage urbain historique dans les sites du patrimoine mondial : le cas de Séville, Espagne**
Román Fernández-Baca Casares – Directeur de l'Institut du Patrimoine andalou
Pedro Salmerón Escobar – Consultant pour l'Institut du Patrimoine andalou
- 17h45** Clôture de la session VI
- 18h00** Retour à l'hôtel / Dîner
- 22h00** Soirée au Rio Scenarium

Vendredi – 11 décembre

- 9h30** **Discussions plénières sur « Les PUH et les paysages culturels, approches intégrées ou émergence des paysages urbains culturels comme nouvelle catégorie ? »**
Luiz Fernando de Almeida – Président de l'Iphan
Antônio Ricarte - Délégation du Brésil auprès de l'UNESCO
Cristina Lodi – Consultante Iphan
- 10h30** Débat
- 13h00** Déjeuner
- 14h30** **PUH et paysages culturels, approches intégrées ou émergence des paysages urbains culturels comme nouvelle catégorie ?**
- 15h00** Débat
- 17h00** Visite au Pão-de-Açúcar
- 19h00** Retour à l'hôtel / Dîner

Liste des participants

IPHAN et invités du Gouvernement brésilien

Luis Fernando (Président de l'IPHAN / membre du Comité du patrimoine mondial)
Marcelo Brito (Conseiller aux Affaires Internationales, IPHAN)
Carlos Fernando Moura Delphim (Spécialiste du patrimoine naturel, IPHAN)
Cristina Lodi (Consultante, IPHAN)

Andrea Zarattini (Analyste environnemental, ICMBio)
Roman Fernandez-Baca Casares (Directeur – Institut du Patrimoine andalou)
Pedro Salmerón Escobar (Architecte et Consultant auprès de l'Institut du Patrimoine andalou)

Délégation permanente du Brésil auprès de l'UNESCO

Antonio Ricarte

Partenaires institutionnels de l'UNESCO

- IFHP : Irene Wiese-von Ofen (ex-Présidente)
- IFLA : Hal Moggridge (Conseil exécutif)
- OVPM : Denis Ricard (Secrétaire général)
- IAIA : Arlene Fleming (également Consultant Banque mondiale)

Experts

- Expert 1 : Christopher Young (Archéologue, ancien membre du Comité, Royaume-Uni)
- Expert 2 : Jad Tabet (Architecte, ex-membre du Comité, Liban)
- Expert 3 : Mike Turner (Professeur, ex-membre du Comité, Israël)
- Expert 4 : Jyoti Hosagrahar (Professeur d'Urbanisme durable, Inde)
- Expert 5 : Andrew Hall (Paysages culturels, Northern Cape, Afrique du Sud)
- Expert 6 : Jukka Jokilehto (Conseiller spécial du Directeur Général de l'ICCROM, Finlande)

Organisations consultatives

- ICOMOS : Andrew Hall (ICOMOS International)
- ICCROM : Joseph King (Directeur Unité des sites)
- UICN : Ted Trzyna (Expert, Villes et Conservation)
- ICOMOS Brésil : Rosina Coeli Alice Parchen (Présidente)

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

- Ron van Oers
- Lodovico Folin Calabi
- Maria Gropa